

BULLETIN MUNICIPAL de Séné

N°52

JANVIER 2022

www.sene.bzh





1



2



3



4



5

RETOUR EN IMAGES

1 MOTEUR ET... ACTION !

Dans le cadre de l'accueil de loisirs des vacances de la Toussaint, 8 jeunes âgés de 9 à 13 ans ont découvert l'univers du cinéma avec l'équipe de Vidéo Graphie Auray. Quatre matinées qu'ils ont partagées avec quelques habitants mais aussi des résidents de Penhoët : écriture du scénario en lien avec le patrimoine local, tournage, jeu d'acteur, voix off et montage. Ils ont pris part à chaque étape du processus puis présenté le résultat de leur travail au centre culturel Grain de Sel à la fin de la semaine.

Pour voir ou revoir « Le chou de Séné », RDV sur www.sene.bzh, rubrique Actualités.

2 UNE CAUSERIE SUR LES CLICHÉS BRETONS À TI ANNA

En Bretagne, pleut-il vraiment plus qu'ailleurs ? Mais, au fait, d'où vient le Gwenn ha Du ? Et surtout, pourquoi les Bretons sont-ils si attachés à leur beurre salé ? Les clichés bretons étaient au cœur d'un joyeux débat, dimanche 14 novembre à Ti Anna.

3 UNE RÉUNION PUBLIQUE SUR CŒUR DE POULFANC

La première réunion publique depuis le début du mandat (la crise sanitaire est passée par là) s'est tenue en novembre salle de Limur et concernait le projet de rénovation urbaine Cœur de Poulfanc. Habitants, élus et aménageur ont pu échanger sur la transformation et les perspectives du quartier et ses abords immédiats. L'avenir du 49 route de Nantes (où se trouve actuellement le contrôle technique), voué à accueillir d'autres logements à l'avenir, a été sujet de discussions.

4 COLLECTE DE LA MÉMOIRE DES SINAGOT(E)S

Depuis début novembre, des habitants du collectif Patrimoine recueillent la mémoire de nos aînés, qui ont vu évoluer Séné.

5 FUTURE MAISON DES HABITANTS : LE CHANTIER EST LANCÉ

Jeudi 9 décembre, la construction de la future Maison des Habitants était officiellement lancée sur la place centrale du quartier Cœur de Poulfanc, route de Nantes, en présence du cabinet d'architecte DEAR et des habitants ayant contribué au projet. L'ambiance était chaleureuse : décoration du sapin de Noël, chants et musiciens.

REDÉCOUVRONS NOS ESPACES DE LIBERTÉ

En 2022, sortons ! Allons prendre l'air, renouer avec notre environnement, redécouvrons nos espaces de liberté.

A Séné, nous avons la chance de vivre dans un cadre exceptionnel et nous souhaitons qu'il soit partagé par le plus grand nombre. C'est pour nous l'essence de l'action publique qui nous a été confiée. Partage de savoirs, partage de projets, partage de nos espaces et des expériences que nous devons conjuguer ensemble pour préserver notre bien commun.

Ainsi sera lancé ce mois de janvier l'Atlas de la Biodiversité Communale lors d'une journée exceptionnelle. A cette occasion, nous vous remettrons la clé des inventaires de la faune et de la flore sinagotes... A vous, familles, associations, randonneurs de tous âges, de prendre la clé des champs ! On vous dit tout le dimanche 23 janvier à Grain de Sel... avant que vous ne partiez explorer les sentiers, les sous-bois et l'estran.

Dans cette édition du bulletin municipal, on vous explique également pourquoi et comment nous modernisons notre service des ports pour que les 544 mouillages qui nous sont confiés par l'État puissent être davantage partagés avec ceux qui attendent de pouvoir prendre le large de temps à autres ; vous y trouverez aussi toutes les réponses à vos questions sur l'arrivée de la 5G à Séné ; et une multitude de projets dans lesquels nous vous invitons à vous investir...

Nous vous souhaitons une très belle année 2022.

Anne Guillard, adjointe en charge des espaces maritimes et des espaces naturels.



E 2022, daomp er-maez ! Daomp da dapiñ ur bannac'h aer fresk, da adskoulmiñ get hon endro, dizolomp hon tachadoù frankiz arre.

E Sine hon eus chañs é chom en un endro dibar ha c'hoant hon eus e vehe kenlodet get ar muiañ a dud ar gwellañ. Evidomp ec'h a d'ober diazez an obererezh publik a zo bet fiziet enomp. Eskemm gouiziegezh, raktresoù ha taolioù-arnod, kenlodiñ tachadoù a rankomp gober asambli evit mirout hor mad kumun.

Setu ma vo roet lañs e miz Genver da Atlas ar Vevliesseurtead Kumunel da-geñver un devezh dibar. Un dro e vo dimp da roiñ deoc'h alc'hwez renabloù loened ha plant Sine... Deoc'h-c'hwil, familhoù, kevredigezhioù, baleerion a bep oad, da vonet a-dreuz parkoù ! Lâret e vo hiroc'h deoc'h d'ar Sul 23 a viz Genver er sal Granenn Halen... e-raok deoc'h monet da vale dre ar minotennoù, ar c'hoadoù hag an aod.

Er c'hannadig-kêr-mañ e tisleger ivez perak ha penaos e vo modernaet hor servij porzhioù evit ma c'hello ar 544 eoriadur fiziet enomp get ar Stad bout rannet gwell get an dud é c'hortoz monet da vaez bep an amzer ; kavout a rehet ivez razh ar respontoù d'ho koulennoù a-zivout staliadur ar 5G e Sine ; ha raktresoù a-yoc'h a ginnigomp deoc'h gouestliñ amzer dezhe...

Ur blezad brav-brav a hetomp deoc'h e 2022.

Anne Guillard, eilmaerez karget ag an tachadoù mor ha natur.

SOMMAIRE



- 04 | Les actus
- 05 | Le chiffre du trimestre
- 06 | Les services à la population

08 | DOSSIER SÉNÉ CONNECTÉE

- 13 | Décryptage
- 14 | Espaces naturels

15 | LA VILLE BOUGE



- 18 | Dans mon quartier

19 | DU CÔTÉ DES ASSOS

- 20 | La parole à
- 21 | Au-delà de Séné
- 22 | Courrier des lecteurs / État civil
- 23 | Opinions

24 | AGENDA

ACTUALITÉS



LE CALENDRIER DE COLLECTE PASSE AU NUMÉRIQUE

En 2022, pas de changement des jours de collecte, les habitudes restent les mêmes. En parallèle, l'agglomération cesse la diffusion des calendriers de collecte au format papier dans les boîtes-aux-lettres.

Pour connaître les jours de ramassage des ordures ménagères et déchets recyclés en fonction de votre lieu d'habitation,

► RDV sur <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/collecte>.

Pour les usagers éloignés du numérique, quelques exemplaires sont disponibles sur demande en mairie et au siège de l'agglomération.

4 PROJETS CITOYENS À L'ÉTUDE

Suite à l'appel à projets citoyens lancé en octobre dernier, la commune a reçu 4 propositions : des boîtes à livres, des bornes d'orientation sur la thématique sport/santé/famille, un projet autour du jardin partagé du bourg et un Agility park (parcours canin pour le bien-être animal). La municipalité étudiera prochainement la faisabilité de ces propositions pour une mise en œuvre en 2022.



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : VOTRE VISION DE SÉNÉ

La commune a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme. Pour impliquer les habitants dans cette réflexion, plusieurs initiatives ont été lancées :

1. Nous avons été à votre rencontre lors de **micros-trottoirs**, les 26 et 27 novembre, sur le marché bio du bourg et dans la galerie commerciale du Poulfanc.
2. Un **questionnaire** a été distribué dans vos boîtes-aux-lettres en octobre dernier, afin de recueillir vos avis et vos envies concernant le cadre de vie, l'aménagement de la commune et son avenir. **450 d'entre vous ont répondu !**

Premiers retours de ce questionnaire :

- a. Trois éléments majeurs caractérisent pour vous notre territoire : l'importance de l'équilibre entre la terre et la mer, entre la ville et la campagne et la diversité de Séné.
- b. Nous vous livrons, sous la forme de ce nuage de mots, ceux que vous avez le plus souvent cités dans vos réponses pour qualifier le cadre de vie de Séné.



Pour vous rendre compte de la suite de ce questionnaire et continuer à échanger,
RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 26 FÉVRIER DE 9H À 12H À LA SALLE DES FÊTES
pour un forum sur le diagnostic et les enjeux du territoire

465 MOUILLAGES PLAISANCIERS, 500 PERSONNES SUR LISTE D'ATTENTE

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) délègue à la commune de Séné la gestion des 544 mouillages sinagots, de Barrarac'h à la Garenne, par le biais d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) délivrée en mai 2020. Un nouveau règlement des mouillages a été voté en conseil municipal le 2 décembre, au regard des récentes contraintes imposées par l'État et de l'ambition de la municipalité de partager plus largement ce magnifique plan d'eau.

NOUVELLE AOT, CE QUI CHANGE

● Un nombre de mouillages réduit

La DDTM a délivré une autorisation pour **465 mouillages plaisanciers**, contre 522 auparavant, et **79 mouillages réservés aux professionnels** (métiers de la mer uniquement), contre 45 auparavant.

● Davantage de mouillages temporaires

La nouvelle AOT demande un minimum de 25% de mouillages temporaires, afin de permettre à un plus grand nombre d'usagers de bénéficier d'un emplacement.

La conséquence pour la collectivité est l'impossibilité d'attribuer de nouveaux contrats annuels et la nécessité de renforcer la rotation des usagers sur les mouillages.

Rappelons que, parallèlement, la commune continue d'enregistrer une augmentation du nombre de demandeurs de mouillages sur liste d'attente (500 aujourd'hui) et que **l'État interdit de privilégier un usager en fonction de son lieu de résidence**.

● La gestion des annexes

L'État a rappelé que les annexes ne sont plus les bienvenues sur le littoral. Les associations de mouillages devront travailler, avec leurs usagers, sur des solutions de rangement. La commune les accompagnera au mieux de ses possibilités.

UN IMPACT SUR LE RÈGLEMENT DES MOUILLAGES

Afin de pouvoir mettre en place ces nouvelles orientations, la commune se doit de mettre en œuvre une gestion toujours plus dynamique des mouillages, en modifiant le règlement du fonctionnement du service des ports.

Les nouveautés :

- Chaque plaisancier disposant d'un mouillage doit désormais déclarer au service des ports s'il quitte son mouillage 72h ou plus. Le service des ports pourra alors y accueillir un plaisancier en escale.
- La liste d'attente pour l'obtention d'un mouillage annuel sera désormais scindée par catégorie de bateau pour une plus grande clarté. Le demandeur pourra modifier sa demande chaque année en conservant sa date d'inscription initiale.
- L'inscription sur la liste d'attente sera désormais payante à la première inscription seulement (15€), et la demande devra être renouvelée par l'usager chaque année entre le 1^{er} et le 31 janvier. Pensez-y !
- Les 15 premiers de la liste d'attente générale pour un mouillage annuel seront maintenant prioritaires pour l'obtention d'un mouillage temporaire (durée : 11 mois maximum).
- Sur le port à sec de Moustérian, destiné aux engins de plage non immatriculés, les contrats annuels pourront être renouvelés sur 10 années consécutives seulement, afin d'éviter le stationnement d'épaves générant pollution et encombrement. Le bénéficiaire d'un emplacement pourra immédiatement se réinscrire sur la liste d'attente.



UN PORTAIL PLAISANCIERS

Afin de faciliter la gestion des mouillages, tant pour le service des ports que pour les usagers, un Portail Plaisanciers, accessible sur tablette et mobile, sera mis en place dès 2022. Sur cet espace personnel, chacun pourra faire une demande de mouillage temporaire ou saisonnier, consulter la liste d'attente, gérer son contrat, signaler une absence ou un retour. Le Portail comportera également des informations pratiques.

NOUVEAUX TARIFS

Afin d'améliorer la qualité de service aux usagers, les tarifs augmenteront cette année de 6,5%, soit par exemple +19€/an pour un bateau de 6 m en contrat annuel. Il s'agit à la fois d'étoffer l'équipe du service des ports pour accompagner la gestion des mouillages, de faire face à l'augmentation du coût du matériel des lignes de mouillages, mais également de commencer à provisionner des montants pour l'entretien des cales transférées par le Département en 2019.

DES MOUILLAGES ÉCOLOGIQUES

La municipalité va expérimenter le déploiement de lignes de mouillages plus respectueuses de l'environnement, à moindre impact sur les fonds marins, tant par leur conception que par les matériaux qui les composent. Quatre mouillages écologiques seront installés en 2022. Ils seront progressivement étendus à l'ensemble des zones de mouillages si l'expérience s'avère concluante.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

ENSEMBLE POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS !

Parfois, les enfants ont besoin d'un accompagnement ou d'un soutien plus important pour s'épanouir et réussir à l'école. En complément de l'aide aux devoirs déjà proposée dans les écoles primaires publiques de la commune, la Maison des Habitants a mis en place un nouveau dispositif : le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). 11 enfants et ados en bénéficient sur l'année scolaire 2021/2022.

1 À QUI S'ADRESSE LE CLAS ?

Pour cette première année de fonctionnement, et en raison notamment de leur proximité géographique, la Maison des Habitants expérimente le dispositif en lien avec les équipes enseignantes de l'école Guyomard et du collège Cousteau. A l'avenir, celui-ci pourra être étendu aux élèves d'autres établissements sinagots.



2 QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Le principe du CLAS est que l'enfant éprouvant des difficultés trouve, dans un lieu et sur un temps dédiés, l'appui d'un adulte de confiance, qui ne soit ni son parent ni son enseignant. L'objectif est de le mettre en valeur et de l'aider à prendre confiance en lui et en ses capacités. Cela passe par des échanges et des activités variées au cours desquelles il va pouvoir :

- Élargir ses centres d'intérêt
- Éveiller sa curiosité
- Acquérir de nouvelles connaissances en s'amusant
- Partager avec d'autres enfants et s'entraider
- Apprendre à s'organiser et devenir ainsi plus autonome

3 COMMENT SE DÉROULE CONCRÈTEMENT LE CLAS ?

- Une dizaine de jeunes se retrouvent chaque semaine à la Maison des Habitants (le soir après l'école pour les primaires, le mercredi pour les collégiens) où ils sont accueillis par Renaud ou Anne, agents du centre social, accompagnés d'une équipe de 5 bénévoles, tous spécialement formés sur le dispositif.

- Ces séances d'1h30 débutent avec un temps d'écoute et d'échange autour d'un goûter partagé. Les accompagnants apportent ensuite leur aide individuellement dans l'organisation du travail personnel et les devoirs. La séance est complétée par une activité culturelle (musée, bibliothèque...), d'expression (théâtre), manuelle, numérique ou scientifique, ou des petits jeux, en groupe.

L'idée est de s'appuyer sur les ressources disponibles à proximité. Ainsi, depuis le début du dispositif, les enfants ont visité une expo sur les déchets au château de l'Hermine à Vannes, participé à la décoration de l'arbre de Noël du quartier Cœur de Poulfanc ou encore à la pose de la première pierre du futur centre social. En 2022, ils se rendront à Grain de Sel et à la Réserve Naturelle. Un autre projet concerne la création de balades sonores à partir de bruits enregistrés dans le quartier.

Des temps d'échange et de restitution auront lieu régulièrement avec les parents, afin de favoriser le dialogue avec les enseignants et faciliter le suivi scolaire. Le CLAS s'inscrit parmi les dispositifs de soutien à la parentalité proposés par la commune et donc soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales. Il est gratuit pour les familles.



MERCREDIS

100% ADOS

Deux mercredis après-midis par mois, le service Jeunesse propose des activités gratuites aux 12-17 ans, à la salle dédiée de l'école Albert Guyomard (impasse Pierre Loti au Pouffanc). Activités culturelles, sportives, de loisirs... Le programme varie d'une semaine à l'autre. Depuis septembre, une vingtaine de jeunes ont pu découvrir le nail art, s'affronter aux jeux vidéo ou lors d'un blind test, partager un après-midi film et pop-corn, rider au Pumptrack de Plougoumelen, ou encore s'amuser à la fête foraine de Vannes.

Sur inscription auprès d'Alice Abdeljalil :
07 62 70 85 72 – nicol-a@sene.bzh



Point Jeunes Séné |



PointJeunesSéné

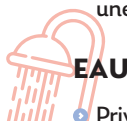
DE BONNS GESTES À ADOPTER POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Voici quelques gestes simples et rapides de la vie quotidienne pour faire des économies en termes de chauffage, d'équipements ménagers et électroniques, d'eau, ou encore d'éclairage.



CHAUFFAGE

- Chauffez les pièces à vivre à une température de 19 °C maximum et les chambres à 16°C.
- La nuit, fermez les volets. Conserver la chaleur accumulée dans la journée vous permettra de moins consommer. Vous pouvez également programmer une température plus basse la nuit.



EAU

- Privilégiez la douche au bain, la douche permet de consommer (et de chauffer) trois fois moins d'eau.
- Une bonne astuce pour détecter d'éventuelles fuites d'eau : prenez une photo de votre compteur d'eau tous robinets fermés le soir avant de vous coucher. Si le lendemain matin à votre réveil les chiffres ont bougé, c'est le signe d'une fuite.



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

- Ne laissez pas vos appareils en veille lorsque vous ne les utilisez pas. Cela vous permettra d'économiser jusqu'à 10% de votre consommation.
- Pensez à dégivrer régulièrement votre réfrigérateur, car une épaisseur importante de givre peut doubler la consommation de l'appareil.



ÉCLAIRAGE

- Ouvrez au maximum les volets en journée.
- Utilisez des ampoules à basse consommation plutôt que des ampoules à incandescence, elles permettent une économie de 80% de votre consommation.

LE CHÈQUE ÉNERGIE

Le chèque énergie, auparavant appelé tarifs sociaux de l'énergie, a été mis en place par l'État en 2018 pour aider les ménages à faibles revenus à payer les factures d'énergie (gaz, électricité...).

Pour plus d'informations et savoir si vous êtes bénéficiaire, rendez-vous sur le site chequeenergie.gouv.fr.

- Il est attribué selon le revenu fiscal et la composition du foyer. Pour en bénéficier, il faut donc remplir sa déclaration d'impôt, même en cas de revenus faibles ou nuls.

Le bénéficiaire reçoit alors automatiquement le chèque chez lui à son nom, il n'a aucune démarche administrative à accomplir.

SÉNÉ CONNECTÉE

Elles étaient déjà bien présentes dans notre quotidien, mais la crise sanitaire a ouvert encore plus grand nos portes aux nouvelles technologies et aux réseaux de communication numérique. Nouveaux usages, utilisateurs plus nombreux mais aussi plus exigeants : les infrastructures de télécommunication ne cessent d'évoluer pour s'adapter à la demande... et même la devancer. Il est important pour la collectivité d'accompagner tous les habitants vers ces nouveaux outils.

“ ÉDITO

Les technologies liées au numérique nécessitent que les réseaux de communication soient de plus en plus performants et accessibles. Nos usages évoluent au gré de nouveaux besoins ou de nouveaux services qui rendent internet incontournable. Si beaucoup attendent avec impatience l'arrivée du très haut débit chez eux, je suis aussi conscient que d'autres peuvent se sentir démunis ou dépassés face à ces nouvelles technologies. C'est pourquoi, si nous, élus et services de la commune, veillons à rendre possible le déploiement de la fibre dans les meilleures conditions pour tous les Sinagotes et Sinagots, nous développons conjointement des services pour lutter contre la fracture numérique : nous équipons les écoles de matériel informatique, développons des services en ligne et vous accompagnons pour les utiliser.

Régis Facchinetti, adjoint en charge des Finances, des Bâtiments et de la Transition énergétique.



NOUVEAUX MÉTIERS, NOUVELLES FAÇONS DE TRAVAILLER

A Séné, de nombreux indépendants travaillent depuis leur domicile. Une connexion internet de qualité leur est indispensable. C'est désormais également le cas d'autres habitants pour qui le télétravail est devenu récurrent, voire permanent depuis l'expérience des confinements. Enfin, certaines entreprises, pour se moderniser, se dotent d'applications de gestion qui nécessitent elles aussi un bon débit pour fonctionner correctement.

“ AYMERIC DIEUZY : « POUR LES AMBULANCES DU GOLFE, LA FIBRE EST UN VRAI PLUS »

« Notre entreprise est née à la Belle Etoile à Séné en 89. Aujourd'hui, nous sommes 37 collaborateurs et nous avons un deuxième bureau à Pentaparc à Vannes. Pour gérer les emplois du temps des ambulanciers, qui font de nombreuses courses chaque jour, nous sommes dotés d'un logiciel spécialisé. Grâce à lui, ils reçoivent directement les missions sur leur assistant électronique et peuvent communiquer leur position ou leur disponibilité. La fibre nous facilite grandement l'utilisation de ce logiciel. Nous assurons ce service 7j/7 et 24h/24 et aujourd'hui, grâce à la fibre, la personne de garde peut même prendre la main à distance depuis son domicile. Un gain de temps appréciable pour la vie de famille ».



ENSEMBLE VERS LE NUMÉRIQUE



La progression du numérique est visible dans notre quotidien. Avec la crise sanitaire, et notamment pendant les confinements, la commune a observé une nette augmentation de la fréquentation de ses moyens de communication numérique : une utilisation accrue du mail pour contacter la mairie, au détriment du courrier postal, beaucoup d'échanges et d'interactions via la page Facebook officielle, de nouveaux inscrits à la newsletter mensuelle. Si la collectivité est présente sur le front du numérique, elle veille aussi à ne pas oublier la part de la population qui ne maîtrise pas encore ses outils.

Régulièrement, la Ville développe des services numériques pour s'adapter aux nouveaux usages.

- **Démarches en ligne sur www.sene.bzh** : progressivement, la dématérialisation gagne du terrain et certaines demandes peuvent désormais se faire entièrement en ligne, comme les actes de naissance, mariage ou décès.
- **Portail Familles** : il permet aux parents de gérer à la fois les inscriptions de leurs enfants à la cantine, à la garderie, aux Tickets Sport-Loisirs.
- **Portail Plaisanciers** : les usagers qui le souhaitent peuvent désormais faire une demande de mouillages, réserver un emplacement pour la nuit ou encore déclarer leurs absences depuis leur mobile (voir p.5).
- **Accès des associations et des entreprises au site web de la Ville** : les associations sinagotes peuvent mettre à jour leurs informations dans l'annuaire du site www.sene.bzh ou publier un événement dans l'agenda. Les entreprises qui en ont fait la demande apparaissent quant à elles dans l'annuaire des acteurs économiques.
- **Comptabilité et marchés publics** : la commune a dématérialisé tous ses actes comptables, ce qui facilite la gestion et le suivi pour la Ville comme pour les entreprises.
- **Plateforme Steeple** : réseau social basé sur la gratuité et l'entraide, Steeple permet aux Sinagots et usagers de la médiathèque d'échanger astuces, coups de main ou objets.
- **Le service Jeunesse sur les réseaux sociaux** : pour communiquer avec son public, le service jeunesse utilise

les moyens de communication que les jeunes plébiscitent, comme Instagram ou Whatsapp.

- **Urbanisme** : à partir du 1^{er} janvier 2022, les déclarations, dépôt de permis de construire, de projet d'aménagement ou de démolition seront possibles entièrement en ligne, sur le site de l'agglomération www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh.
- **Cimetière** : d'ici quelques mois, de nombreuses informations sur le cimetière seront accessibles via une plateforme dédiée (explications du fonctionnement, des démarches nécessaires, recherche de défunts, informations sur l'échéance des concessions...).

La commune équipe régulièrement les écoles en matériel informatique (voir notre bulletin d'octobre, rubrique *Services à la population*). Durant les confinements, elle a d'ailleurs prêté des tablettes aux enfants n'ayant pas accès à un support pour suivre leurs cours à domicile.

Le contexte très contraint de la crise sanitaire a par ailleurs amené la municipalité à adapter le dispositif des questions directes aux élus et à proposer une diffusion en direct des conseils municipaux sur Facebook, afin que se poursuive l'exercice démocratique. Cette pratique a été adoptée définitivement.

Malgré toutes ces évolutions, la Ville n'oublie pas que tous les habitants ne sont pas au même niveau d'utilisation du numérique. Elle veille donc à proposer un accompagnement pour réduire cette fracture du numérique et faciliter l'accès de tous aux nouveaux services.

VOUS SOUHAITEZ PRENDRE EN MARCHÉ LE TRAIN DU NUMÉRIQUE ? C'EST PAR ICI !

Des ateliers d'initiation et des échanges de savoirs sont proposés gratuitement aux Sinagot(e)s, au centre culturel Grain de Sel, mais aussi à la Maison des Habitants.



JEAN ET MARIE-HÉLÈNE

se forment au numérique pour appeler leur famille à l'étranger : « J'ai 85 ans et j'accompagne ma femme pour apprendre à nous servir de la tablette. Nous avons une fille en Islande et une autre au Canada ! Pour envoyer une lettre il faut 10 jours, c'est trop long. Généralement on se donne rendez-vous le dimanche, pour un appel avec la vidéo. »

YVES, réfractaire mais résigné !

« C'est ma femme qui m'a inscrit. Elle a l'habitude de tout cela, mais pas la patience pour m'expliquer. C'est vrai que moi je suis réfractaire à tout ça, même au portable. Un jour, elle m'a convaincu de troquer ma machine à écrire contre un ordinateur portable. C'est vrai que c'est pratique. Mais au bout de plusieurs dizaines de pages, j'ai tout effacé sans faire exprès... »

Plus d'infos : Centre culturel Grain de Sel, 02 97 675 670
ou Maison des Habitants, 02 97 66 17 78.

A QUAND LA FIBRE CHEZ TOUS LES SINAGOTS ?

Qui n'a pas déjà entendu : « l'informatique c'est bien beau, mais encore faut-il que ça fonctionne ! » ? Et oui, sans de bonnes infrastructures, certains services numériques deviennent inutilisables. Le Très Haut Débit (THD) fourni par la fibre est donc désormais un point incontournable du développement des territoires : apportant un confort dans l'usage des services numériques, il est surtout devenu indispensable pour les activités économiques et cela est encore plus marqué depuis la crise sanitaire : télétravail, visioconférences, cours en ligne, téléconsultation, e-commerce... L'absence d'accès au THD est devenue pénalisante pour beaucoup. Faisons le point sur l'état du réseau fibre à Séné.



5655
LOGEMENTS sur **6519**
RACCORDABLES
AU 1^{ER} DÉC. 2021

LES CAS PARTICULIERS

Tous les Sinagots ne sont pas égaux face au déploiement de la fibre. En cause, des problématiques techniques qui peuvent complexifier certains raccordements. Parmi elles, les acheminements par réseaux aériens, plus longs à effectuer. En effet, si l'enfouissement des réseaux n'est pas possible, il existe deux solutions : utiliser les poteaux existants s'ils peuvent le supporter ou bien en mettre en place de nouveaux. On constate ainsi parfois l'implantation de poteaux en doublon, à cause de problèmes de charge ou de sécurité électrique. Pour les poteaux électriques, l'entreprise Enedis (anciennement ERDF) doit donner son accord.

Si quasiment tous les foyers sinagots sont actuellement raccordables, Orange se laisse jusqu'à fin 2022 pour finaliser les déploiements les plus complexes.

ATTENTION AUX ARNAQUES LIÉES AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Si vous pensez être victime d'un démarchage frauduleux pour un abonnement à la fibre, faites-en part à la police municipale ou à la gendarmerie. Informée, la municipalité pourra également faire remonter l'information à Orange et alerter la population en cas de démarche frauduleuse avérée.



RACCORDÉ OU RACCORDABLE ?

Un foyer **raccordable** est une adresse desservie par la fibre : cette dernière est présente dans la rue.

Le foyer sera **raccordé** si l'habitant effectue la démarche de souscrire un abonnement fibre auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) présent sur la commune. Pour raccorder la fibre de l'armoire située dans la rue jusqu'à l'intérieur du logement, il arrive souvent que le FAI fasse appel à une entreprise tierce. Pour autant, le FAI reste l'interlocuteur unique de l'habitant.

Selon votre quartier d'habitation, vous n'avez pas forcément le même choix de fournisseurs d'accès à Internet. Sachez par ailleurs qu'Orange conserve l'exclusivité des zones qu'il déploie pendant les 15 premiers jours, puis les autres fournisseurs d'accès peuvent lancer leur commercialisation.

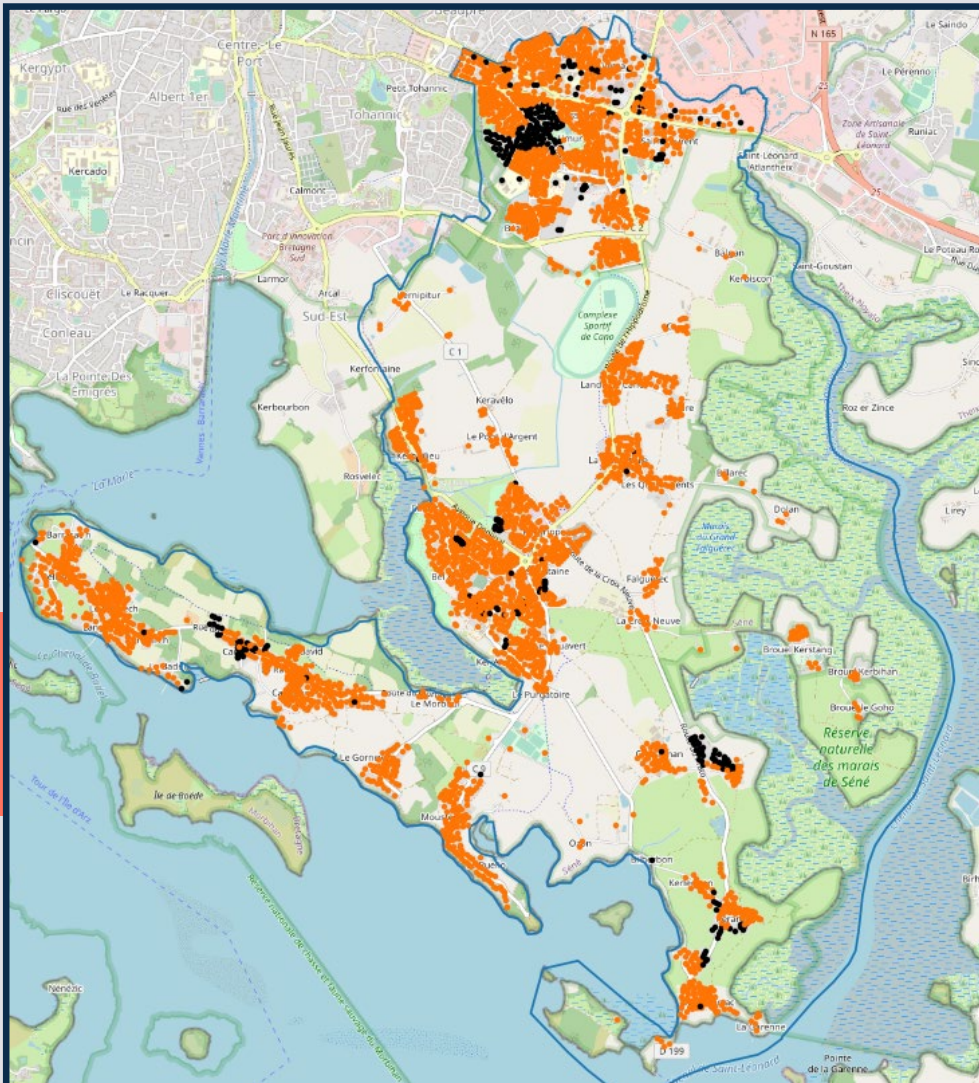


NOS VIEILLES LIGNES TÉLÉPHONIQUES EN VOIE D'ABANDON

À partir de 2023, l'opérateur Orange cessera l'entretien puis progressivement abandonnera le traditionnel réseau téléphonique commuté (RTC), permettant un branchement direct du téléphone aux fameuses prises murales en T. À l'image de la télévision hertzienne ayant progressivement cédé sa place à la TNT, les téléphones fixes continueront d'exister mais les communications passeront à l'avenir exclusivement par internet, et notamment la fibre. C'est ce qu'on appelle la VOIP (voix sur IP). Les utilisateurs qui se connectent aujourd'hui directement à la prise en T devront donc souscrire un abonnement auprès d'un FAI de leur choix, et ce dernier leur fournira le boîtier intermédiaire à brancher entre la fibre et le téléphone.

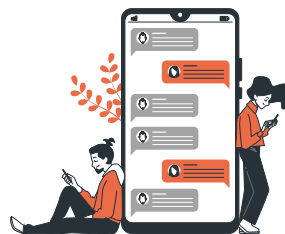
LA FIBRE SINAGOTE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2021

● logements éligibles ● logements non éligibles



ET LA 5G

DANS TOUT ÇA ?



Si le déploiement du Très Haut Débit avec la fibre veut rendre le numérique accessible à tous, pour l'État, le développement de la 5G encouragerait les entreprises à innover et à expérimenter de nouvelles applications du numérique, dans les domaines de l'industrie, de la santé, ou encore de l'intelligence artificielle. Il existe de fait un décalage entre les attentes et les besoins actuels des particuliers et les projections effectuées par l'État et le secteur industriel. A court terme, la 5G permettra surtout de désaturer les réseaux de téléphonie mobile.

Tout comme l'État, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) présente la 5G comme la technologie du réseau mobile du futur. Elle devrait permettre de faire cohabiter tous les usages du numérique, qu'ils soient grand public ou professionnels : réalité virtuelle, véhicule autonome et connecté, ville intelligente (contrôle du trafic routier, optimisation énergétique), industrie du futur (pilotage à distance des outils industriels, connectivité des machines)... Cela sera rendu possible grâce à un saut de performances en termes de débit (qui doit être multiplié par 10), de délai de transmission (qui doit être divisé par 10) et de fiabilité de la communication.

FIN 2019

L'État a autorisé l'attribution de fréquences aux opérateurs candidats pour développer la technologie 5G. Dans la foulée, les premiers smartphones compatibles ont fait leur entrée sur le marché. Ils sont de plus en plus nombreux aujourd'hui.

FIN 2020

Les licences d'exploitation des bandes 5G ont été délivrées par l'État, avec une clause d'obligation de service qui explique pourquoi les opérateurs investissent aujourd'hui massivement et rapidement pour mettre à jour leurs infrastructures.

AVRIL 2021

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), instance scientifique, indépendante, publie un rapport peu fourni sur les conséquences de l'exposition de la population à la 5G et souligne la nécessité de poursuivre les recherches.

UNE HISTOIRE DE FRÉQUENCES

- Les réseaux 3G et 4G ne vont pas disparaître. La 5G va d'ailleurs cohabiter techniquement avec la 4G sur la bande de fréquences des **700 MHz**. Cela nécessite une simple reconfiguration d'antennes existantes (c'est par exemple le cas de l'antenne Free au stade Le Derf, qui va bientôt s'élever 3m plus haut).
- La 5G sera également délivrée sur deux autres bandes de fréquence aux propriétés différentes en termes de débit et de portée : **la 3,5 GHz et, plus tard, la 26 GHz**. Ces déploiements nécessiteront cette fois un matériel différent et l'installation de nouvelles antennes adaptées.

LA 5G ARRIVE DANS LE PAYSAGE SINAGOT

Aujourd'hui, les opérateurs sollicitent à la fois les propriétaires publics et privés pour trouver les terrains adéquats pour l'installation de ces nouvelles antennes. Si la Ville de Séné souhaite éviter la multiplication d'installations trop proches des habitations ou en zone naturelle, ce déploiement relève d'une compétence de l'État et elle dispose en réalité de peu de moyens pour l'empêcher. Elle s'efforce donc de rechercher avec les opérateurs les solutions les plus acceptables et les encourage fortement à mutualiser leurs infrastructures.

Chaque projet d'infrastructure sera mis en ligne sur le site web de la commune, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

- Le premier projet concerne en ce début d'année la zone artisanale de Kergrippe, avec l'implantation

d'une antenne SFR/Bouygues de 24 m (voir le projet sur www.sene.bzh). La commune a fait part de plusieurs recommandations : l'installation sur un terrain public, la mutualisation avec les autres opérateurs et un travail sur l'intégration paysagère du pylône.

- Free souhaite procéder à l'ajout de 3 antennes 5G sur le réservoir d'eau potable de Bellevue.
- Au stade Le Derf, la Ville a demandé il y a deux ans le démontage de l'antenne trident propriété de SFR, pour des raisons esthétiques. L'opérateur doit procéder à son enlèvement prochainement.

LIENS UTILES :

- www.sene.bzh
- www.arcep.fr
- Les antennes et les mesures de champs électromagnétiques près de chez vous : www.cartoradio.fr
- Demandez gratuitement une mesure de champ électromagnétique près de chez vous : www.service-public.fr ou mesures.anfr.fr



INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ **PRENEZ PART À L'AVENTURE !**

En lançant la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), Séné propose aux habitants de participer à des inventaires de la faune, de la flore et des différents milieux présents sur le territoire. Une restitution de l'ABC au terme du projet permettra à chacun de mieux connaître le patrimoine naturel local, pour le valoriser et le préserver. L'aventure commence dès ce mois de janvier, avec le lancement des ateliers participatifs.

UN ABC C'EST QUOI ?

Concrètement, l'ABC se fixe pour objectifs de :

1. Mieux connaître le patrimoine naturel de la commune en réalisant des inventaires de biodiversité (plantes, animaux, habitats naturels) qui viendront compléter ceux qui existent déjà ;
2. Confier aux habitants la collecte d'informations ;
3. Décliner les enjeux de biodiversité en enjeux d'aménagement, pour la protection de cette richesse naturelle.

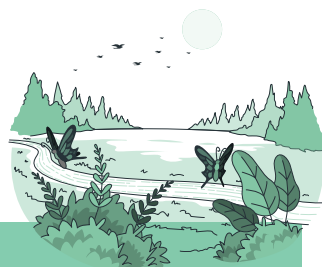
Afin de mener son ABC, la commune de Séné s'est associée, fin 2020, au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Ce partenariat a permis d'obtenir un financement de l'Office Français de la Biodiversité.

L'heure est désormais à l'action, avec le lancement des inventaires ouverts à tous les habitants !

POURQUOI PARTICIPER ?

- C'est l'occasion de découvrir des actions concrètes et une démarche scientifique accessible à tous.
- Une possibilité de s'impliquer utilement pour notre environnement, selon ses disponibilités.

Participer à l'ABC de Séné, voilà une bonne résolution pour ce début d'année 2022 !



TOP DÉPART DE L'ABC LE DIMANCHE 23 JANVIER 2022



OÙ ? Au centre culturel Grain de Sel, dedans ou dehors selon les ateliers.



A QUELLE HEURE ? De 10h à 17h, en continu.



POUR QUOI FAIRE ? On vous donne le mode d'emploi pour participer :

- Le Parc naturel régional vous présentera :
 - La démarche ABC
 - Les inventaires envisageables (quels plantes et animaux a-t-on besoin d'observer pour compléter nos connaissances sur la commune ?)
 - La plateforme collaborative pour saisir les informations recueillies et d'autres outils utiles.
- La Ville montrera des exemples concrets de suivis, de travail avec les associations, avec les aires éducatives dans les écoles, ou encore avec la Maison des Habitants.

LES DÉFIS WANTED :



Tous les mois, le Parc naturel vous lance un défi sous forme d'enquête : deux espèces (animale et végétale) seront à rechercher sur le territoire du Parc. En rapportant vos observations, accompagnées d'une photo, sur la plateforme d'inventaire participatif (<https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh>), gagnez le badge de l'espèce observée. Collectionnez les badges tout au long de l'aventure !

+ d'infos sur la page Facebook @PNRGolfeduMorbihan



**BALADE "APPRENDRE À
RECONNAÎTRE LES ORCHIDÉES" :
DIMANCHE 8 MAI À 10H À L'HIPPODROME
DE CANO.**



MUSIQUE ET CULTURE BRETONNES, YA !

Cette année, la filière bilingue de l'école Guyomard fête ses dix ans d'existence. Pour l'occasion, le projet d'école consiste à promouvoir la culture bretonne sous toutes ses formes : musique, danse, costume, gastronomie, patrimoine, sport... S'appuyant sur les compétences de plusieurs enseignants, le projet implique également de nombreux partenaires locaux : l'école de musique de Séné, le Bagad de Vannes, le cercle Korollerien Bro Sine ou encore le club de gouren (lutte bretonne) de Vannes.

Sept des neuf classes bénéficieront pendant l'année scolaire des interventions de Steven Ménard, dumiste de l'association du Bagad de Vannes. Quant aux deux autres classes, les CE2-CM1 monolingue et CE2-CM1-CM2 bilingue, elles sont accompagnées depuis la rentrée par Ewen Couriaut, sonneur, membre du Bagad de Vannes et professeur à l'école de musique. 1h par semaine, le musicien fait découvrir aux enfants la flûte irlandaise (*tin whistle*) et les instruments traditionnels bretons.

Grâce à cette expérience, les enfants acquièrent des connaissances de base en musique, commencent à développer des habiletés techniques (placement du souffle, respiration, motricité des doigts, respect de la pulsation, du rythme, quelques notions en solfège). Au-delà de la promotion de la culture bretonne, la municipalité aimerait encourager les jeunes à continuer la musique par la suite.

Ce projet pourrait déboucher sur une restitution des apprentissages en fin d'année, pourquoi pas à l'occasion de la Fête de la Musique.

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



LES MONDES MINUSCULES, ATELIER DE CÉRAMIQUE

Claire Mercier a ouvert l'atelier de poterie « Les Mondes Minuscules ».

Elle y propose des cours hebdomadaires de poterie et de modelage pour les enfants et les adultes, mais

également des cours pendant les vacances : des ateliers thématiques pour enfants et adultes à partir de 6 ans, ainsi que des cours de poterie à destination des structures accueillant du public. Elle vend aussi ses propres pièces sur les marchés : sculptures et objets de décoration en petites séries.

claire@mondesminuscules.fr, 06 28 89 37 21
www.mondesminuscules.fr, Facebook : Clairemondesminuscules,
Instagram : les_mondes_minuscules.

PATRICIA ESCALIER ACCOMPAGNE LES HAUTS POTENTIELS INTELLECTUELS

Patricia Escalier est coach consultante certifiée, spécialisée dans l'accompagnement des hauts potentiels intellectuels. Elle les aide à créer du lien avec elles-mêmes et avec les autres. Elle intervient dans le cadre personnel et professionnel et auprès des parents d'enfants précoces.

07 81 57 60 04
contact@patriciaescalier.fr
www.patriciaescalier.fr

Facebook : Patricia Escalier - Coaching HPI Parental EIP

Linkedin : <https://www.linkedin.com/in/patricia-escalier-9b850a1b2/>



UNE ZONE BLEUE POUR ACCÉDER AUX COMMERCES DE CŒUR DE BOURG

Pour permettre aux automobilistes et notamment aux personnes âgées ou à mobilité réduite d'accéder plus facilement aux commerces du bourg, la commune a souhaité réorganiser les parkings de cœur de bourg. Limiter la durée de stationnement de certaines places, tout en conservant la gratuité, devrait permettre une meilleure rotation des véhicules et éviter l'installation de voitures ventouses obligeant les clients des commerces à se garer dans les rues périphériques.

CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUI CHANGE ?

o PLACE DE L'ÉGLISE

- Il existait déjà 3 arrêts minute place de l'Eglise, devant la boulangerie et la pharmacie. Depuis le 1^{er} janvier 2022, ils permettent de stationner 20 minutes au lieu de 10.
- Passent en zone bleue (durée limitée à 2h de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf dimanche et jours fériés) les 5 places devant la crêperie Avel Vras, et en face les 4 places devant le fleuriste Aux Fleurs du Golfe.

o PLACE DE LA MAIRIE

Les 3 arrêts minute devant l'Hôtel de Ville passent également à 20 minutes.



Les stationnements sans limitation de durée se reportent ensuite sur les emplacements disponibles place Floresti (où l'un d'eux est réservé à la recharge des véhicules électriques), derrière l'église, place de la Mairie, sur le parking du cimetière, celui du Carrefour Contact ou encore celui situé en face de Grain de Sel.



Pour mémoire, sur les places matérialisées au sol par des bandes bleues, il est demandé aux automobilistes d'apposer obligatoirement un disque européen de stationnement sur le tableau de bord. Les horaires de celui-ci ne peuvent être changés sans avoir préalablement remis le véhicule en circulation pour libérer temporairement la place. En l'absence de disque ou en cas de dépassement horaire, les propriétaires des véhicules s'exposent à une contravention.



- Places PMR
- Arrêts minute 20min
- Place recharge véhicules électriques
- Emplacements en zone bleue

UNE STATION SPORT-SANTÉ À LIMUR



Dans le projet sportif local, au-delà de la rénovation du complexe Le Derf, l'équipe municipale souhaite faire davantage pour promouvoir le sport-santé, afin que tous puissent accéder au sport sur la commune, en autonomie et en plein air. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une station sport-santé. Celle-ci verra le jour au parc de Limur d'ici le printemps.

UN PROJET PARTICIPATIF

Une consultation a eu lieu pour préciser la nature des installations attendues et adaptées. Les associations sinagotes Run in Séné, Natura Xtrem, Séné Gym et US Athlétisme ont ainsi échangé avec des adolescents accompagnés par le service jeunesse, des habitants et des élus. A partir du cahier des charges issu de cette réflexion commune, une consultation publique a été lancée et l'entreprise AIR Fit a été retenue pour réaliser la structure.

LE CHOIX DU PARC DE LIMUR

Espace naturel apprécié des habitants, facilement accessible en vélo, à pied ou en voiture, le parc de Limur a été choisi pour accueillir la future station sport-santé. La Ville sera attentive à son intégration paysagère, à proximité de la salle de Limur.

QUE PROPOSERA LA STATION ?

D'ici le printemps, deux espaces sportifs pourront accueillir un public diversifié sur une surface totale de presque **200 M²** :

- **Un espace motricité** à destination des seniors, personnes à mobilité réduite et familles.
Cette zone sera équipée d'appareils autoguidés et de modules permettant un travail d'équilibre et de motricité.
- **Un espace cross training** à destination des associations et des sportifs plus aguerris.
Cette partie sera équipée d'une structure de cross fit avec des modules de musculation et un équipement de street workout (pour des exercices physiques qui étaient à l'origine pratiqués dans la rue à l'aide de mobilier urbain : muret, rambarde...).

Un budget de **70 000 €** a été dédié à la réalisation de ce projet.

STRONGBOY : LE LIVRE AUDIO CRÉÉ AVEC PETITS ET GRANDS

La médiathèque de Grain de Sel accueillait à l'automne le projet « C'est moi qui lis ». Accompagnés par le metteur en scène et comédien Cédric Hergault, plusieurs Sinagots de tout âge ont participé à l'adaptation de l'album jeunesse Strongboy, d'Ilya Green, en livre audio.

Louisa, Pablo, Elias et Elsa ont interprété les rôles principaux, quand Marc et Jeannine, résidents de Penhoët, ont joué les narrateurs. La partie musicale a été assurée par Cédric Hergault, en collaboration avec les jeunes du Ticket Sport Loisirs de décembre. Quant aux bruitages, ce sont 12 enfants du centre de loisirs Ty Mouss, qui ont aidé le comédien à les réaliser.

Le podcast de cet album sera diffusé gratuitement en janvier 2022 : <https://www.lagoulotte.net/cestmoiquilis>



UN PROJET SOCIAL D'AUTO-CONSTRUCTION À KERCOURSE

Mécanique, menuiserie, cuisine, création... Depuis le début des années 90, l'Amisep accompagne, grâce à ses ateliers multi-activités situés à Kercourse, des personnes isolées ou démunies dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle. Aujourd'hui, l'association s'est lancée dans une nouvelle aventure humaine : accompagner des personnes sans domicile dans l'auto-construction de *tiny houses**.



La Dihal (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) a lancé, fin 2020, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national visant à expérimenter de nouvelles formes d'hébergement et d'accompagnement en faveur des personnes vulnérables et notamment celles en situation de « grande marginalité ». En accord avec la mairie de Séné et les services de la Préfecture et du Département, l'Amisep a donc proposé une action expérimentale basée sur l'**auto-construction d'habitats légers et mobiles**.

A l'issue des trois ans d'expérimentation (2021-2023), l'Amisep prévoit de mettre à disposition les 8 *tiny houses* qui auront été construites collectivement afin d'héberger des personnes sans domicile du territoire. Ces habitations individuelles seront composées d'un espace de vie, d'une salle de bain et d'une kitchenette. Un espace extérieur sécurisé et délimité favorisera l'intimité et la protection des personnes accueillies. Une partie des habitations sera d'ailleurs installée sur le site de Kercourse.



PLUS QU'UN CHANTIER DE CONSTRUCTION, UN VÉRITABLE LIEU DE VIE

Le projet accueille 10 personnes par jour. Un éducateur technique encadre l'activité de construction des habitations, tandis qu'un travailleur social facilite l'implication de chaque participant dans la mise en œuvre du projet et les différentes activités parallèles. En effet, le projet comprend plus largement la création d'un lieu de vie et d'échanges. Ainsi les personnes accueillies quotidiennement peuvent, au-delà de l'atelier de construction de ces habitats, mettre en œuvre d'autres actions, autour par exemple du maraîchage, du sport/des loisirs, de la santé, de la culture et de manifestations événementielles... selon les propositions qui vont émerger.

LE SITE DE KERCOURSE PROPOSE DEUX ESPACES :

- **1900 M²** dont l'Amisep est propriétaire, sur lesquels un hangar est utilisé pour la construction et qui accueillera à terme une partie des *tiny houses* ;
- **2000 M²** hébergeant un corps de ferme (salle commune/cuisine/sanitaires/salle d'activités) et un jardin dédié à la culture maraîchère et à la gestion d'un rucher. L'Amisep est locataire de cet espace. Un bail emphytéotique de 20 ans a été signé avec la mairie de Séné. Des travaux de réaménagement sont prévus en 2022.

*De l'anglais « maison minuscule » ou « micro maison », la *tiny house* est une petite maison transportable, fixée sur une remorque pouvant être tractée par un véhicule de tourisme.



VILLE ET ASSOCIATIONS UNIES POUR LA SAUVEGARDE DU JEAN ET JEANNE

Depuis de nombreuses années, Séné a pour emblème le sinagot, ce bateau autrefois utilisé par les pêcheurs locaux et baptisé du nom des habitants. Sur la commune, trois sinagots sont entretenus par l'association des Amis du Sinagot : le Mab er Guip, le Joli Vent et le Trois Frères. Il s'agit aujourd'hui de sauvegarder un quatrième navire propriété de la Ville, le Jean et Jeanne.

Le Jean et Jeanne est la réplique d'un bateau de travail de 1905. Il a aujourd'hui plus de 30 ans, et après deux années sans naviguer, nécessite d'importants travaux sans tarder. La commune, les associations locales, le Parc naturel régional ou encore les revues *Chasse-Marée* et *Voiles et voiliers* sont attentifs à la sauvegarde de ce bateau, labellisé Bateau d'intérêt patrimonial par la Fondation du Patrimoine maritime et fluvial.

Des travaux envisagés au printemps

La Ville cultive depuis le départ un partenariat avec l'association Un sinago pour Séné, chargée de faire naviguer le Jean et Jeanne. Reprise dernièrement par un nouveau bureau, cette dernière a alerté la Ville de la nécessité d'engager des travaux de rénovation. Huit éléments structurels du bateau sont concernés, pour un montant estimé à 28 000 € HT. La Ville souhaite prendre en charge ces dépenses et sollicite pour cela des subventions à hauteur de 21 000 € auprès de la Région, du Département et de l'Agglomération. Si ces subventions sont accordées, le chantier naval Blatrix de Baden pourrait accueillir le Jean et Jeanne au printemps 2022 pour trois mois de travaux de rénovation.

Faire revivre et connaître le Jean et Jeanne

Par le biais d'une convention avec la commune, l'association Un sinago pour Séné s'engage en échange à se remobiliser

afin de faire vivre le navire et permettre aux habitants de se réappropriier le bateau. Elle s'est ainsi fixée plusieurs objectifs :

- passer le relais aux jeunes générations : partenariat avec les écoles de Séné, la Maison des Habitants, les associations, le centre culturel Grain de Sel ;
- faire naviguer le bateau et accueillir à son bord une mixité de publics et de générations ;
- faire la promotion de la voile au féminin en organisant des sorties « femmes navigantes » pour développer la parité au niveau des skippers ;
- s'impliquer dans l'animation culturelle et patrimoniale de la ville : participation aux différents événements communaux ; actions de communication et mobilisation de bénévoles sur le marché, dans les écoles... ; développement de partenariats publics et privés ; formation d'équipiers ; intégration au collectif patrimoine.

Des étudiants de l'IUT de Vannes accompagnent l'association dans sa recherche de partenariats et de financements, et dans l'écriture de son projet qui devrait permettre, sur trois ans, de consolider le budget de fonctionnement grâce à des actions de communication et des animations.



ATELIERS JEUNES ENFANTS AVEC LES APPRENTIS NATURE

Depuis le 1^{er} décembre, l'association Les Apprentis Nature propose des ateliers parents-enfants de 3 à 5 ans, le mercredi matin, au cœur de leurs jardins pédagogiques.

Chemin de Balgan, 56860 Séné.

Infos et réservation auprès de Mireille
au 06 24 54 35 81 ou
apprentisnature.balg@free.fr



+ d'info sur
www.lesapprentisnature.fr
ou FLASHEZ-MOI



LA PAROLE À L'ASSOCIATION TROLL ENEZ

En 2015 dans le Golfe, est né l'événement Troll Enez : l'un des premiers swimrun en France. Ou comment ne faire qu'un avec la nature, découvrir de superbes paysages, en alternant course à pied et nage, le tout en duo et sur plusieurs dizaines de kilomètres. Après une deuxième édition en 2017, la discipline a à nouveau fait parler d'elle dans le Golfe du Morbihan le 26 septembre dernier. Des Sinagots passionnés ont en effet pris le relais de l'organisation. Ils nous expliquent ce qui les anime dans cette aventure sportive.

❶ Pourquoi avez-vous décidé de reprendre le « flambeau » du Troll Enez ?

En 2019, nous avons pratiqué le swimrun là où il est né, dans l'archipel de Stockholm et son millier d'îles. Là-bas, nous avons rencontré des participants des Troll Enez de 2015 et 2017 qui s'interrogeaient : à quand le prochain swimrun dans le Golfe du Morbihan ? Il faut remettre ça !

C'est vrai qu'entre la vie professionnelle et la vie de famille, il n'est pas évident de trouver le temps pour une telle organisation. Mais avec un groupe de copains, c'est toujours plus sympa. Avec plusieurs amis sinagots swimrunners, nous avons donc sollicité Francis, qui était à l'origine des éditions précédentes avec l'association Loch Nature de Grand-Champ. Il a accepté de remettre ça ! Nous avons donc créé l'association « Troll Enez ».

❷ Comment s'est déroulée l'édition 2021 ?

Le 26 septembre dernier, il a fait très beau, les participants en ont pris plein la vue et se sont régalés. Les bénévoles aussi étaient ravis. Car la clé, ce sont eux. Pour qu'une édition se déroule bien (organisation, sécurité, ravitaillements...), il faut trouver les bénévoles, les motiver. Nous avons mobilisé nos amis, nos familles, mais aussi des associations, comme Run in Séné, La Mouette Sinagote, l'Ultra Marin, les Vénètes Triathlon, et bien sûr Loch Nature, qui nous a aussi soutenus financièrement. L'événement a réuni 150 participants et autant de bénévoles.

❸ Qu'est-ce que cela impliquait comme préparatifs ?

Il y a une grosse partie de paperasse et de démarches administratives. Obtenir l'autorisation de faire un événement dans le Golfe est de plus en plus difficile, en raison de sa fréquentation déjà importante. On avait une fenêtre d'août à octobre. Il faut monter des dossiers pour avoir l'accord de la Préfecture, de la Préfecture maritime, du Département mais aussi de toutes les communes

traversées par la course. Ensuite, il faut trouver des financements, des subventions, des sponsors. Et enfin... communiquer pour faire venir les coureurs.

❹ Quelle est votre ambition pour la suite ?

Nous avons déjà la date du prochain Troll Enez swimrun : le 2 octobre 2022. Les inscriptions sont ouvertes pour 100 équipes dans un premier temps. Puisque nous avons obtenu le label « Ötillö merit race », les participants peuvent marquer des points pour la finale qui se déroule chaque année en septembre en Suède. A terme, on espère attirer des coureurs de toute l'Europe.



TROLL ENEZ SWIMRUN

42 km de course, 8 km de natation

Un parcours entre Séné (Boëde et Boëdic), L'île-aux-Moine et L'île d'Arz

La marque Troll Enez ? La marinière !

Prochaine édition :

le dimanche 2 octobre 2022

+ d'infos, d'images et inscriptions sur
www.trollenezswimrun.fr





QUELQUES REPÈRES POUR MIEUX CONNAÎTRE NOTRE AGGLOMÉRATION

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération est présente à travers des équipements structurants de notre quotidien, parfois sans qu'on en ait conscience :

- ❖ **Pour la culture** : 1 salle de musique actuelle (L'Échonova), 1 centre culturel (L'Hermine)
- ❖ **Pour le sport et les loisirs** : 5 piscines, 4 circuits nature, 1 vélodrome, 1 piste BMX, une base nautique multi-sites (47° Nautik), 1 golf
- ❖ **Pour la mobilité** : un réseau de 22 lignes de bus régulières et 2 services de transport à la demande, 24 aires de covoiturage et 1 parking relais, 12 stations de vélos électriques
- ❖ **Pour la collecte des déchets** : 44 véhicules et 2 centres de collecte, 12 déchetteries, 1 bus environnement
- ❖ **Pour la solidarité et le patrimoine** : 7 centres de secours, 2 centres France services, 1 crématorium avec parc mémorial
- ❖ **Pour le développement économique** : 51 parcs d'activités, 2 pépinières d'entreprises et 2 points accueil emploi

- ❖ **Pour le tourisme** : 1 office de tourisme et 9 bureaux d'information touristique, 1 aéroport

Elle possède également d'autres compétences :

- ❖ **la gestion de l'eau et de l'assainissement**, qui englobe la gestion des milieux aquatiques, la qualité des eaux de baignade et la prévention des inondations ;
- ❖ **l'urbanisme**, avec l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour le compte des 34 communes ;
- ❖ **l'habitat** : l'agglomération finance entre autres le logement social. Avec l'opération Rénovée, elle accompagne aussi les ménages dans la rénovation énergétique de leur habitat.

UN BUDGET...

238 MILLIONS D'€
EN 2020 DONT 42,4 M€
D'INVESTISSEMENTS

D'OÙ VIENT L'ARGENT DE GOLFE DU MORBIHAN-VANNES AGGLOMÉRATION ?

44% des impôts directs, 32 % de la vente de prestations, 10% des ressources d'investissement, 7% du versement mobilité (contribution locale des employeurs recouvrée par l'Urssaf pour financer les transports en commun), 7% de la dotation de l'Etat.

OÙ VA L'ARGENT DE GOLFE DU MORBIHAN-VANNES AGGLOMÉRATION ?

25% dans la gestion de l'eau et l'assainissement, 14% dans la collecte et le traitement des déchets, 14% dans la dotation aux communes, 13% dans les transports, 10% dans le développement économique et le tourisme, 7% dans la culture/sport/jeunesse, 6% pour payer l'annuité de la dette, 4% dans les services généraux, 4% dans l'aménagement urbain/habitat/environnement, 3% dans la sécurité/salubrité publiques, 0,5% dans le social.

... POUR DE NOMBREUX PROJETS

Quelques exemples sur le territoire de l'agglomération :

- ❖ L'approbation le 13 février 2020 du **Schéma de Cohérence Territoriale**, qui organise le développement du territoire pour les 20 années à venir, **et du Plan Climat Air Énergie Territorial**, pour les actions à mener en matière de développement durable et pour limiter le réchauffement climatique ;
- ❖ **La création d'un Office Foncier Solidaire**, pour permettre à des ménages aux revenus moyens de devenir propriétaire à moindre coût en acquérant un bâtiment mais en louant le terrain ;
- ❖ **La création de la taxe Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)**, pour avoir les moyens de protéger notre territoire contre les conséquences du réchauffement climatique ;
- ❖ **A Elven, l'ouverture d'un 5^e centre aquatique** en 2021 et **d'un 2^e centre France Services** en janvier 2022 (le 1^{er} se situe à Grand-Champ) ;
- ❖ **Ostréapolis** au Tour-du-Parc, futur centre d'interprétation dédié à l'ostréiculture et aux produits de la mer.

Deux exemples récents de l'action de l'agglomération à Séné :

- ❖ La réhabilitation de réseaux d'eau sur plusieurs rues de la commune (Cariel, Kergrippe, avenue de Penhoët, rue des Sarcelles...), la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable via la route de Kernipitour et la connexion du quartier de Limur à la station d'épuration du Prat.
- ❖ Le réaménagement de la zone d'activités de Kergrippe.

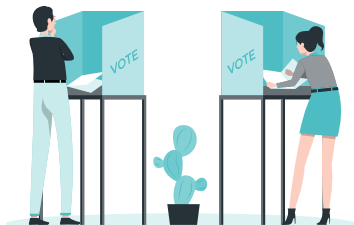
VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Combien de repas végétariens sont proposés à nos enfants à la cantine ?

A Séné, la restauration scolaire proposait un repas végétarien par mois dès 2018, puis un par semaine à compter de novembre 2019, afin d'appliquer la loi EGALIM.

Il s'agit de proposer aux enfants une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement, mais aussi de leur permettre d'intégrer de bonnes habitudes alimentaires. En effet, selon l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation (ANSES) et le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), une alimentation plus végétale permettrait également de pallier à la progression des maladies cardiovasculaires, du cancer et du diabète.

A partir de janvier 2022, la restauration scolaire intègre donc un nouveau principe : les plats de substitution au porc proposeront désormais une protéine végétale plutôt qu'une autre viande.



Elections présidentielles : comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Les 10 et 24 avril 2022 sont organisées les élections présidentielles françaises. Pour voter à Séné, vous devez être citoyen français ou européen et figurer sur les listes électorales sinagotes. L'inscription est automatique à 18 ans pour les jeunes adultes recensés à 16 ans. En revanche, une démarche de votre part est nécessaire si par exemple vous votiez auparavant dans une autre commune.

La demande peut se faire en mairie, ou bien entièrement en ligne sur **www.service-public.fr**. Via l'interface France Connect, remplissez le formulaire en ligne et déposez la copie de votre pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Attention, les inscriptions sur liste électorale pour voter aux élections présidentielles doivent être effectuées **jusqu'au vendredi 4 mars dernier délai.**

INFORMATION MUNICIPALE

Comment contacter directement vos services municipaux ?



Le standard de l'Hôtel de Ville fait face à un afflux important d'appels téléphoniques. Afin de fluidifier les échanges, sachez que certains secrétariats sont accessibles grâce à des numéros directs :

- **CCAS : 02 97 66 59 65**
- **Urbanisme : 02 97 66 59 68**
- **Ports de Séné : 02 97 66 94 84**
- **Services techniques : 02 97 66 59 69**

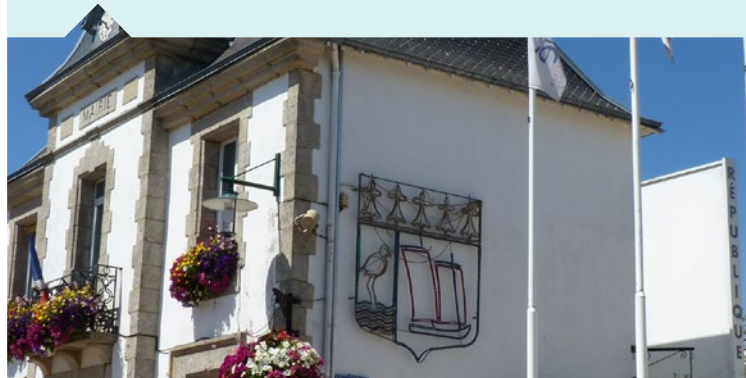
Collecte solidaire par le Conseil des Jeunes Sinagots



Jusqu'au vendredi 15 avril, le CJS organise une collecte de produits d'hygiène à destination de l'épicerie solidaire de Vannes.

Déposez vos dons :

- au Point Jeunes à Séné (ruelle du Recteur), du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ;
- à la Maison des Habitants - Centre social de Séné (4 bis allée Marion du Faouët au Poullanc) du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf lundi matin).



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **BEGOC MORIO Louise 18 septembre**
- **AUDO Alessio 5 octobre**
- **LE MALICOT Giulian 12 octobre**
- **MOUNIER Lola 16 octobre**
- **LERMINE Apolline 19 octobre**
- **SAVIGNE Lylou 21 novembre**



Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

Dans ces dernières semaines de 2021, une initiative nouvelle a vu le jour à Séné: Séné Avenir Solidarité a dressé sa tente dans le bourg à la rencontre des sinagots. Car plus que jamais, au cœur de cette interminable pandémie, nous avons besoin de nous retrouver, de nous parler car l'échange est salvateur. Vous nous avez dit combien il faisait bon vivre à Séné. Vous nous avez fait part de vos difficultés, de vos doutes. Vous nous avez aussi transmis vos propositions.

Dans le même temps, Sylvie Sculo, entourée de son équipe municipale, a organisé une réunion publique dans le nouveau quartier du Poulfanc afin de répondre à l'ensemble des

interrogations, et de préciser les derniers aménagements à venir. De même, la concertation avec les habitants pour redessiner la place Coffornic arrive à son terme et le projet est maintenant finalisé.

C'est dans ce dialogue critique et constructif que Séné se transforme, que l'équipe municipale poursuit ses engagements et continue chaque jour à mettre les projets en œuvre, en lien avec la population, pour vivre toujours mieux à Séné. Construire le futur d'une commune nécessite de trouver les équilibres là où nous ne les soupçonnons peut-être pas et oblige à reconnaître la complexité en toutes choses pour prendre les meilleures décisions dans l'intérêt général.

C'est dans ce même état d'esprit que tout un chacun abordera les prochaines échéances électorales en accomplissant, en premier lieu, son devoir de citoyen. A l'aube de cette année nouvelle, puissions nous nous garder de propositions simplistes émises par certains candidats, et rester attachés à nos valeurs de démocratie, de solidarité et de vivre ensemble. Belle année 2022 !

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

Bonjour Séné, en ce début d'année 2022, encore bien impactée par la crise du COVID-19, nous souhaitons vous assurer de tout notre soutien, et de notre écoute au quotidien.

Les derniers événements liés à la sécurité sur notre commune, nous ont montré les limites de l'hyper urbanisation. Trafic de drogue, délinquance routière et incivilités sont montés d'un cran, générant une certaine inquiétude auprès de la population sinagote. Avec une moyenne de 5 policiers municipaux pour les villes entre 5 et 10000 habitants, Séné et ses 2 policiers municipaux se retrouvent bien au-dessous de la moyenne. C'est pourquoi

nous attendons, qu'une réponse concrète sur les actions à mener pour préserver notre cadre de vie, soit réellement élaborée. Nous désirons également que des échanges constructifs, et un dialogue plus apaisé avec l'ensemble des associations, soient davantage mis à profit pour mettre en adéquation objectifs et moyens, afin de structurer un débat productif dans l'intérêt de tous. La méthode employée et le manque d'écoute avec l'association des mouillages, concernant leur nouveau règlement ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres.

Dans la continuité de notre engagement citoyen, notre groupe vous annonce sa participation à une journée de sensibilisation et d'information, sur les violences conjugales et intrafamiliales, programmée au premier trimestre 2022.

Plus d'info sur l'action
www.unenouvelledynamiquepoursene.fr

Nous souhaitons à l'ensemble des Sinagot(e)s, une excellente santé et une belle année 2022, pleine d'énergie, d'espoir et de réussites.

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

L'année 2022 marquera l'entrée dans la troisième année du mandat. Les mois passent et pourtant, aujourd'hui, aucune action lancée depuis les élections n'est le fruit de la nouvelle équipe municipale. Tous les gros chantiers en cours (Cœur du Poulfanc, Maison des Habitants, voirie à Cariel, Complexe sportif de Le Derf) sont issus de la politique menée par Luc Foucault, ancien maire. La question que nous nous posons est donc la suivante : à quand le démarrage du mandat de l'équipe actuelle ?

A cette question, on nous répondra : Coffornic. Là encore, non, la venue des médecins à cet endroit a été prévue en toute fin du dernier mandat et donc la réhabilitation de la voirie organisée de facto dans la foulée.

Ah si, leur prochain projet, c'est de créer du logement collectif au 49 route de Nantes. Pour changer. Nous avons proposé des commerces et/ou services au rez-de-chaussée, mais non : la volonté affichée est de faire du logement partout ! Bien triste quand, au Poulfanc, nous voyons une population qui n'aura bientôt plus de médecins non plus...

Face à ces constats, nous souhaitons bien évidemment aller de l'avant pour que vous et vos familles puissiez vivre à Séné comme nous l'imaginons ...

Bonne année, bonne santé et à bientôt

Clément, Françoise et Jérémy – ensemblepoursene@gmail.com

AGENDA

JANVIER

- ◉ **MERCREDI 12 : Don du sang**,
Maison des Associations
- ◉ **DU 12 AU 29 : Exposition du concours de photo nature de la Réserve Naturelle**, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **JEUDI 20 : L'Avare**, Théâtre, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **DIMANCHE 23 : Lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale**, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **SAMEDI 29 : African Variations**, concert des Hivernales du Jazz, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **SAMEDI 29 : Rencontres d'athlétisme**,
Séné Athlé, gymnase Cousteau



FÉVRIER

- ◉ **DU 05 AU 26 : Derrière l'Horizon**,
exposition, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **DIMANCHE 06 : 40 ans de l'USS Vélo**,
Sall'icorne
- ◉ **15 FÉVRIER, 14 ET 15 MARS : Ateliers danse participatifs**, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **SAMEDI 19 : Fest-noz, Diatofolies**,
gymnase Cousteau
- ◉ **JEUDI 24 : Burning, cirque/théâtre/vidéo**,
centre culturel Grain de Sel
- ◉ **SAMEDI 26 : Forum sur la révision Plan Local d'Urbanisme**, salle des Fêtes
- ◉ **SAMEDI 26 : Milonga, Ty Tango**,
salle des Fêtes

MARS

- ◉ **VENDREDI 04 : Bonbon Vodou**, concert, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **DU 05 AU 30 : Evasion en noir et blanc**,
exposition, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **DIMANCHE 6 : Fest-Deiz**, cercle celtique,
salle des Fêtes
- ◉ **VENDREDI 11 : Mes nuits avec Patti**, théâtre
musique, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **DIMANCHE 13 : Concert des Copains sinagots**,
salle des Fêtes
- ◉ **MARDI 15 : Par instant... Les gens dansent**,
danse, centre culturel Grain de Sel
- ◉ **SAMEDI 19 : Fête de la Saint-Patrick**,
Séné Donegal, salle de Limur
- ◉ **DU 21 MARS AU 5 AVRIL : Exposition**, Atelier
Bleu, salle des expositions
- ◉ **MARDI 29 : Opéra sans diva**, concert dans le
cadre du festival Vibrez Classique, centre culturel
Grain de Sel

AVRIL

- ◉ **SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 : Baptêmes de capoeira**, Via Brasil, salle des Fêtes
- ◉ **DIMANCHE 3 : Tournoi**, USS Badminton,
gymnase Cousteau
- ◉ **DU 8 AU 15 : Festival de la Jeunesse**, centre
culturel Grain de Sel
- ◉ **SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 : Événement
<< Sé-Gonflé >>**, APEL de l'école Sainte-Anne
- ◉ **DIMANCHE 10 : Practicalongas**, Ty Tango, salle
des Fêtes
- ◉ **DIMANCHE 10 ET 24 :
élections présidentielles**
- ◉ **DU 11 AU 21 : Exposition**, Arts Sinagots,
salle des expositions



CONSEILS MUNICIPAUX:
1^{ER} FÉVRIER & 29 MARS